



Catégorie U13 - Saison 2022

Règlement

Festival Foot U13 Pitch



La Régionale des Jeunes de la Ligue Réunionnaise de Football organise la 7^{ème} édition du festival Foot U13 Pitch. Toutes les équipes U13 inscrites pour la saison 2022 doivent y participer.

La compétition est ouverte aux joueuses et joueurs licenciés nés en 2009 et 2010, aux licenciés U 11 nés en 2011 (surclassés) dans **la limite de 3 par équipe**, ainsi qu'aux joueuses U14F nées en 2008 évoluant dans une équipe mixte.

Article 1 – COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (8 titulaires et 4 suppléants), licenciés(es) à la FFF.

2 personnes (licenciées à la FFF) peuvent être sur le banc de touche maximum et inscrites sur la feuille de match.

Surclassement : L'équipe ne peut comporter plus de trois licenciés (ées) U11 par équipe U13. Réf : art.73 des règlements généraux de la FFF

Mixité : Les licenciées féminines U14F peuvent participer aux matchs de la catégorie U13 sans limitation de nombre.

Mutés : possibilité de faire jouer au maximum 4 joueurs ou joueuses mutés par équipes, dont 2 hors période (Article 160 des Règlements généraux de la FFF)

Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour les prochaines Phases du Festival Foot U13 Pitch.

Article 2 – PROTOCOLE / ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

- Avant et après les rencontres, les joueurs, arbitres et encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif en se serrant la main.

- L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs, à raison de 15 minutes maximum (= ¼ temps) par joueur. Les 4 joueurs ou plus de chaque équipe ayant participé à l'arbitrage sont signalés sur la feuille de match (leur numéro est entouré).

- Un tutorat (présence d'un dirigeant licencié derrière le jeune joueur/arbitre) est toléré sur les premières rencontres de la saison.

- Seule une équipe présentant 8 joueurs est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche et inscrit sur la feuille de match.

Article 3 – GENERALITES DU REGLEMENT

- Tous les cas (litiges, contestations) non prévus seront réglés par la Régionale de Jeunes.
- Les réserves et réclamations seront jugées par la Régionale de Jeunes.
- Les rencontres sont prévues le samedi, le dimanche ou un jour férié.
- Heure officielle de début de rencontre : horaire affiché sur le site de la LRF.
- En cas d'annulation d'une rencontre (conditions météorologiques, ...) ou d'un report complet d'une journée, les matchs sont reprogrammés par la LRF.

Article 4 – LOIS DU JEU

L'ensemble des lois du jeu est reporté sur le document en annexe
Ce document est disponible sur le site internet de la LRF

Article 5 – DISCIPLINE

Les faits disciplinaires seront jugés par la commission de discipline de la LRF en conformité avec les règlements disciplinaires.

Article 6 – ENGAGEMENT

Toutes les équipes U13 de la LRF sont automatiquement engagées.

Article 7 – DEROULEMENT

PHASES DE BRASSAGE

- Phase 1 : **dimanche 27 mars 2022** (1/2 journée)
 - Phase 2 : **dimanche 03 avril 2022** (1/2 journée)
- 1) Les équipes sont réparties par poules de 8 à 10 équipes en fonction de leurs zones géographiques.
 - 2) La durée des matchs est déterminée en fonction du nombre d'équipe dans la poule (cf. les lois du jeu), toutes les équipes se rencontrent sur les 2 dimanches.
 - 3) À l'issue de l'ensemble des matches de la poule, les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés (soit 32 équipes) pour les phases qualificatives.
 - 4) Répartitions des points :
 - a. Victoire : 3 points
 - b. Nul : 1 point
 - c. Défaite : 0 point

En cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront partagées de la manière suivante :

- Plus grand nombre de buts marqués
- Goal average général (différence de buts)
- Goal average particulier (confrontation directe)
- Nombre de licenciés U13
- Taux d'encadrement
- Recours tirage au sort

PHASES QUALIFICATIVES

- Phase 1 : **samedi 09 avril 2022** (journée)
- Phase 2 : **dimanche 10 avril 2022** (journée)

Répartition : 4 poules de 8 équipes

Les premières équipes de chaque poule sont qualifiées et disputeront la phase Régionale (une seule équipe par club est qualifiée pour la phase Régionale)

Formule : **échiquier**

Épreuves (classement final réalisé par l'addition des points des 5 épreuves) :

- 2 Défis Techniques : Un défi conduite (60 points) et un défi jonglage (60 points).
Attribution des points en fonction d'un barème généré par le logiciel dédié à l'opération.
- 2 quiz éducatifs : Règles de vie (60 points) et règles du jeu (60 points).
Attribution des points : 5 questions par joueur et par quiz (1 point par bonne réponse)
- 5 rencontres de 14 minutes (+ 2 minutes pause coaching) sans mi-temps (240 points + 60 points éventuels de Bonus Offensif) Les équipes sont réparties par un tirage au sort effectué à l'arrivée des équipes qui détermine l'ordre des premières rencontres soit : Équipe 1 x équipe 2, équipe 3 x équipe 4 ...

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « **l'échiquier** ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1^{er}/2^{ème}, 3^{ème}/4^{ème}

Dans chaque groupe, un classement sera donc établi après chaque rencontre par addition de points selon le barème suivant :

- Match gagné : 48 points ;
- Match nul : 24 points ;
- Match perdu : 12 points ;
- Bonus offensif : 12 points.

ATTENTION : Bonus offensif avec attribution de points supplémentaires à partir du 2^{ème} but marqué par match.

En cas d'égalité de points à l'issue de la rencontre, les équipes sont départagées par le temps global de l'équipe lors de l'épreuve de conduite au 10^{ème} de seconde.

En cas d'égalité à l'issue des 5 rencontres, les équipes sont départagées par :

- Le défi jonglage au 10^{ème} de seconde ;
- la différence de buts sur les rencontres de la journée.

PHASE REGIONALE

- Finale Ligue : **samedi 23 avril 2022** (1 journée)

Répartition : 1 poules de 8 équipes.

Les 4 premières équipes cette phase sont qualifiées et disputeront la phase Inter-Régionale Outre-Mer (une seule équipe par club est qualifiée pour la phase Inter-Régionale Outre-Mer)

Formule : **échiquier**

Épreuves (classement final réalisé par l'addition des points des 5 épreuves) :

- 2 Défis Techniques : Un défi conduite (60 points) et un défi jonglage (60 points).
Attribution des points en fonction d'un barème généré par le logiciel dédié à l'opération.
- 2 quiz éducatifs : Règles de vie (60 points) et règles du jeu (60 points).
Attribution des points : 5 questions par joueur et par quiz (1 point par bonne réponse)
- 5 rencontres de 14 minutes (+ 2 minutes pause coaching) sans mi-temps (240 points + 60 points éventuels de Bonus Offensif) Les équipes sont réparties par un tirage au sort effectué à l'arrivée des équipes qui détermine l'ordre des premières rencontres soit : Équipe 1 x équipe 2, équipe 3 x équipe 4 ...

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « **l'échiquier** ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1^{er}/2^{ème}, 3^{ème}/4^{ème}

Dans chaque groupe, un classement sera donc établi après chaque rencontre par addition de points selon le barème suivant :

- Match gagné : 48 points ;
- Match nul : 24 points ;
- Match perdu : 12 points ;
- Bonus offensif : 12 points.

ATTENTION : Bonus offensif avec attribution de points supplémentaires à partir du 2^{ème} but marqué par match.

En cas d'égalité de points à l'issue de la rencontre, les équipes sont départagées par le temps global de l'équipe lors de l'épreuve de conduite au 10^{ème} de seconde.

En cas d'égalité à l'issue des 5 rencontres, les équipes sont départagées par :

- Le défi jonglage au 10^{ème} de seconde ;
- la différence de buts sur les rencontres de la journée.

FINALE INTER-REGIONALE OUTRE-MER : REUNION /MAYOTTE

• Dimanche 15 mai 2022

Formule : **échiquier**

6 équipes Garçons (4 Réunion et 2 Mayotte)

6 équipes Filles (4 Réunion et 2 Mayotte)

Article 8 – CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Elle est organisée par la LRF sur une journée et sur un même lieu pour les garçons et les filles.
Cette journée est fixée le **dimanche 15 mai 2022**. Elle réunira : 6 équipes garçons et 6 équipes filles.
Une seule équipe par club sera qualifiée conformément au règlement fédéral du festival U 13 Pitch 2022.

Pour les équipes Garçons	Pour les équipes Filles
✓ 12 joueurs	✓ 12 joueuses
✓ 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré)	✓ 2 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré)
✓ 1 équipe par club	✓ 1 équipe par club
✓ 4 équipes de la Ligue de la Réunion	✓ 4 équipes de la Ligue de la Réunion
✓ 2 équipes de la ligue de Mayotte	✓ 2 équipes de la ligue de Mayotte

Article 9 – EPREUVES de la phase Régionale

Il n'est admis qu'une seule équipe par club. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées, on repêche l'équipe du même groupe de qualification la mieux classée.

- Rencontres : formule échiquier avec un groupe de 6 équipes pour les garçons et un groupe de 6 pour les filles.

Lors de cette phase Inter-Régionale Outre-Mer, les équipes devront participer aux épreuves ci-dessous qui établira le classement final réalisé par l'addition des points des 5 épreuves :

- 5 rencontres de 14 minutes (+ 2 minutes pause coaching)
 - 2 Défis Techniques : Un défi conduite (60 points) et un défi jonglage (60 points).
Attribution des points en fonction d'un barème généré par le logiciel dédié à l'opération.
 - 2 quiz éducatifs : Règles de vie (60 points) et règles du jeu (60 points).
Attribution des points : 5 questions par joueur et par quiz (1 point par bonne réponse)
 - 5 rencontres de 14 minutes (+ 2 minutes pause coaching) sans mi-temps (240 points + 60 points éventuels de Bonus Offensif) Les équipes sont réparties par un tirage au sort effectué à l'arrivée des équipes qui détermine l'ordre des premières rencontres soit : Équipe 1 x équipe 2, équipe 3 x équipe 4 ...

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « **l'échiquier** ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1^{er}/2^{ème}, 3^{ème}/4^{ème}

Dans chaque groupe, un classement sera donc établi après chaque rencontre par addition de points selon le barème suivant :

- Match gagné : 48 points ;
- Match nul : 24 points ;
- Match perdu : 12 points ;
- Bonus offensif : 12 points.

ATTENTION : Bonus offensif avec attribution de points supplémentaires à partir du 2^{ème} but marqué par match.

En cas d'égalité de points à l'issue de la rencontre, les équipes sont départagées par le temps global de l'équipe lors de l'épreuve de conduite au 10^{ème} de seconde.

En cas d'égalité à l'issue des 5 rencontres, les équipes sont départagées par :

- Le défi jonglage au 10^{ème} de seconde ;
- la différence de buts sur les rencontres de la journée.

Article 10 – ACTIONS ET ANIMATIONS

- Protocoles avant et après match
- Arbitrage à la touche par des joueurs et joueuses (tutorat assuré par la CRA)
- Suivi du temps de jeu des joueurs et des joueuses
- Carton vert
- Thème du festival : **UEFA WOMMEN'S EURO 2022**

FINALE NATIONALE à CAPBRETON

4 et 5 juin 2022